

Sur le magnat de l'immobilier, chronique d'une actualité.

Ces derniers mois, aux USA, on a beaucoup parlé et écrit sur un certain « magnat de l'immobilier », dont la tour à laquelle il a prêté son nom à New York peut être le symbole. Jusqu'à présent on connaissait surtout les magnats de la presse, aux USA, en France, en Allemagne, en Australie, etc. Remarquons aussitôt que le vocabulaire ici a toujours et partout épousé les caractéristiques sociales : il n'existe pas de féminin à magnat, les figures de proue du capitalisme sont masculines.

Le mot *magnat* a des origines latines ; plus précisément, en latin tardif, *magnas*, *-tis* (surtout employé au pluriel) dérive de *magnus*, -comme *optimas* de *optimus*- (voir Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots*, 4ème éd. augmentée d'additions et de corrections par J. André, Paris, 1985, nouveau format 2001, où on lit. s.v. *magnus*, la traduction française *magnat*). Dans la Vulgate le pluriel *magnati* (valant le pluriel *magnates*) désigne les grands. En Europe centrale, le titre de *magnat* était porté dès le Moyen Âge par un membre des familles nobles. En français, le mot est employé, rarement, dès le XVI<sup>ème</sup> siècle (voir le *Trésor de la langue française informatisé*, s.v.) mais devient courant à partir du XIX<sup>ème</sup>, pour désigner de grands personnages ; Le Littré ne connaît encore de magnat qu'un « grand du royaume en Pologne et en Hongrie. Les magnats polonais. Un magnat hongrois. » Il indique aussi *magnatisme* signifiant « la puissance des magnats dans la Pologne et la Hongrie. » Le pluriel latin *magnates* était employé dans la langue administrative de ces pays. En Italie, au Moyen Âge, un magnat désigne un bourgeois d'origine noble. Les attestations en français sont rares ; le *Trésor de la langue française informatisé* (abrégé ensuite en *TLFI*), s.v. *magnat*, mentionne un premier emploi en 1541, dans une traduction de Suétone, où les *magnates* sont

les grands, les puissants, et signale, d'après F. Brunot, *Histoire de la langue française*, tome VI, Paris, 1932, que Mirabeau emploie le mot, au pluriel, en 1760, dans *Théorie de l'impôt*. On le retrouve dans une lettre du même, datée du 27 juillet 1787, adressée au marquis Longo, et publiée à la fin du tome IV des *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, ouvrage publié par sa famille, Paris, 1834, p. 314 : « Car la vanité oisive met des cornes aux princes romains, et la vanité affairée des ailes de moulin aux magnats polonais » (on retrouve le mot aussi dans le tome VI, p. 49, dans le tome VIII, p. 78, peut-être ailleurs). À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle l'emploi du mot s'étend pour s'appliquer aux grands dans les domaines économiques, industrie et finance, d'abord en Amérique (l'anglais *magnate* désigne un gros capitaliste, cf. Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction d'A. Rey, 2<sup>ème</sup> éd. Paris, 2008, *s.v. magnat*), puis en Europe à la fin du XIX<sup>ème</sup>. De nos jours, on parle d'un magnat pour un personnage qui *truste* les activités où il règne en maître, contrôlant diverses entreprises qu'il met en réseau : ainsi le magnat de la presse est aussi, souvent, magnat de l'édition, de la radio et de la télévision, sans que ces activités soient nécessairement incluses dans son domaine. Le sens du mot *magnat* ne cesse de s'étendre. Au point que le mot s'emploie souvent pour un personnage qui tend à exercer un quasi-monopole.

À côté du magnat, il existe d'autres mots pour désigner un personnage dominant, souvent mots d'emprunt. Ainsi un *nabab* désigne un prince dans l'Inde moghole (1526-1858), et désigne en Europe (à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle en français) un homme riche. Le mot vient de l'ourdou *nawwab*, *nabab*, signifiant « vice-roi, gouverneur », et plus généralement personne occupant un haut emploi dans l'administration de l'Inde musulmane (voir le *TLFI*, *s.v.*). Il s'est appliqué à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle aux Anglais revenus riches d'Inde, puis à tout riche faisant étalage de sa

richesse et de sa puissance. Le dérivé féminin *nababie*, désignant un territoire soumis à la juridiction d'un nabab ou la dignité de nabab n'est plus guère usité.

Le dictionnaire Larousse en ligne connaît aussi le *tycoon*, qu'il définit ainsi : « homme d'affaires important ; magnat. » Le mot, qui vient du japonais *taikun* « grand seigneur, grand chef militaire » (le mot n'est plus usité au Japon), est employé en anglais depuis peu. *Taikoun* (*Tycoon* en version originale) est le titre d'un film américain de R. Wallace, datant de 1947 et sorti en France en 1949 : le nom-titre y désigne un industriel dur en affaires et impérieux. Que ce film, dont l'action se passe en Amérique du Sud, ait pour titre un mot d'origine japonaise montre, entre autres, comment le Japon vaincu a pu influencer les USA.

Il ne nous semble pas inapproprié d'ajouter à ces trois mots un syntagme de sens proche : un *gros bonnet* est, dans la langue familière, un personnage important dont à l'origine la coiffe dénonçait l'influence prééminente, soit dans l'administration soit dans les affaires (d'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, cité plus haut, s.v. *bonnet*, l'expression est attestée dès 1623). L'origine du mot *bonnet* lui-même n'est pas assurée.

M. Casevitz

© Les Belles Lettres 2016